



Puis je considérer un mandat de vente caduque à partir du moment

Par **guiro57**, le **02/03/2008** à **17:02**

bonjour

j'ai signé un mandat avec une agence afin de vendre ma maison mitoyenne et dont une pièce est en copropriété avec le propriétaire d'a côté

je me suis malheureusement rendu compte que l'agent omet à chaque fois de dire que cette pièce est en copropriété (poutant il le sait) et qu'en plus sur le mandat il a décrit ma maison comme mitoyenne et qu'il n'a a nouveau pas précisé cette copropriété

je trouve cet agent malhonnête et aimerait annuler le mandat que j'ai signé avec lui

puis je me servir de cet "oubli" afin de rendre le mandat caduque?

merci de bien vouloir me répondre , j'ai consulté plusieurs sites mais aucun ne fait référence à ce genre de choses